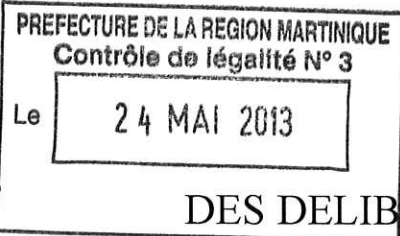


**REPUBLIQUE
FRANCAISE**



EXTRAIT DU REGISTRE

**DEPARTEMENT
MARTINIQUE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER**

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
34	25	27
		Dont procurations 02
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
27	00	00

Séance du vendredi 26 avril 2013

L'an deux mille treize et le **vingt six avril**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, Maire.

Etaient présents : MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Chantal BAUCELIN, Emile GONIER, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Elise JEAN-BAPTISTE, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Théodore HENRI, Annette CATAYEE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Joseph Armand BRAY, Jean-Luc GRABIN, Eric JULAT, Maryse AUGUSTE-CHARLERY.

Absents : MM. Lucien LAFONTAINE, Marie-Louise BROCHE, Victorien QUIMBERT, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE, Robert NAPOLY, Dominique LOVINCE.

Absents excusés : MM. Chantal LAPERDRIS, Marinette TORPILLE.

Procurations : MM. Chantal LAPERDRIS et Marinette TORPILLE ont respectivement donné procuration à MM Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE et Eric JULAT.

Date de la convocation

17/04/2013

Date d'affichage

17/04/2013

Objet de la Délibération

FINANCES

**Réaménagement du sentier
pédestre**

Terreville - Morne Jeannette

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Marilyne MARMOT-CHAUVET

AMENAGEMENT DU SENTIER PEDESTRE DE TERREVILLE – MORNE JEANNETTE

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Annette CATAYEE – 8ème Adjoint au Maire – Elue déléguée au Tourisme, informe l'assemblée que la ville de Schœlcher a fait réaliser en 2011 par l'Office National des Forêts, à l'initiative de l'Office de Tourisme, une étude de faisabilité en vue de l'aménagement de sentiers pédestres très fréquentés par les randonneurs :

- Le sentier de Terreville : liaison entre le Monastère de Notre-Dame du Mont des Oliviers et le Tombeau des Anglais) ;
- Le sentier « AN BA SO » : liaison entre le haut de Fond Lahaye et une cascade appelée « An ba so » de la forêt Départementalo-Domaniale.

Cette étude a permis d'identifier les contraintes foncières et les aménagements préalables, nécessaires à l'exploitation et à la promotion touristique de ces sentiers.

Le coût global et prévisionnel de l'opération comportant le règlement des servitudes de passage et les travaux d'aménagement des deux sentiers, s'élève à deux cent quarante sept mille six cent soixante cinq euros hors taxes (247 665.00 € HT).

La répartition prévisionnelle du plan de financement du sentier de Terreville est le suivant :

Financements	Montant HT	%
Financements publics sollicités		
Contrepartie publique	24 797.00 €	14.10%
Financement européen LEADER (FEADER)	140 519.00 €	79.90%
Sous-total financements publics	165 316.00 €	94%
Financements privés		
Autofinancement du maître d'ouvrage (ville de Schœlcher)	10 552.00 €	6%
TOTAL Général = Coût du projet	175 868.00 €	100%

La ville de Schœlcher pourrait bénéficier d'un financement des fonds européens au titre du FEADER, sur la mesure LEADER 413-313, pour la réalisation de ce chantier.

Vu l'avis favorable de la Commission des « Affaires Economiques » sur cette opération le 05 décembre 2011 et la Commission des « Finances » le 15 mars 2013.

=====

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame Annette CATAYEE après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le financement de cette opération, tel que détaillé dans le plan de financement présenté infra :

Fonds Européens FEADER :	140 519.00 €
Ville de Schœlcher (ou autre partenaire) :	35 349.00 €
Total Hors Taxes :	175 868.00 €

- de prendre en charge la différence entre les subventions octroyées et le coût réel des opérations précitées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire :
 - à solliciter l'aide du Fonds Européens FEADER - « LEADER », en complément du financement de l'opération tel que présenté supra ;
 - à signer une convention de partenariat avec l'Office de Tourisme de la ville de Schœlcher et l'Office National des Forêts, pour l'assister sur cette opération.

=====

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 17 MAI 2013
Le Maire

Luc CLEMENTE

